

Lara Lalman¹

Antisexiste, la ville de Louvain-la-Neuve ?

Quelle est la place des femmes dans la ville ? Quelles opportunités les citoyennes ont-elles de s'approprier l'aménagement de leur territoire selon leurs besoins ? Questions déjà posées auparavant², Corps écrits continue à creuser les retranchements d'un sujet où tant de discrimination se joue.

L'espace public ... et les femmes

La place qu'occupent ou n'occupent pas les femmes dans l'espace public n'est pas un élément anecdotique : leur investissement ne va pas de soi. Ainsi, dans l'analyse citée précédemment, nous avons déjà relevé que la Commission Communale de l'Aménagement du Territoire comportait moins d'un tiers de femmes, dont les 3/4 abandonnent en cours de route. Comment sont organisées les réunions pour les rendre davantage accessibles selon les contraintes des femmes en termes de charges familiales ou de mobilité ? Leur participation pourrait de toute évidence amener l'attention sur certains besoins non rencontrés dans l'aménagement du territoire.

Diverses études montrent que la mobilité se différencie assez fort entre les genres. D'une part, le sentiment d'insécurité dans l'espace public est plus présent chez les femmes que chez les hommes. De ce fait, l'utilisation de l'espace public par les femmes se concentre davantage sur des trajets utilitaires, rarement occasions de flânerie. Et, comme d'autre part, ce sont encore en grande majorité les femmes qui prennent en charge les tâches domestiques et donc adaptent leurs horaires (souvent à temps partiel), leurs déplacements vont rarement d'un point A à un point B (maison-travail ou maison-loisir). En effet, ils sont plutôt segmentés (courses, école, crèche, rendez-vous médicaux, activités des enfants, soutien aux parents âgés ou proches malades, travail). Elles utilisent aussi davantage les transports en commun, ce qui complexifie et rallonge les temps de trajets³.

Ainsi, si l'on pense aux nombreux avantages du piétonnier à Louvain-la-Neuve, il reste des zones à améliorer, comme la rue des Wallons par exemple, bien trop pentue et donc inconfortable, notamment avec une poussette ou pour les personnes à mobilité réduite. Les liens entre les quartiers sont souvent évoqués quant à eux comme insécurisants : trottoirs trop étroits, tunnels, passerelles, ...

¹ Chargée de projets à Corps écrits

² <https://www.corps-ecrits.be/download/amenagement-du-territoire-qui-a-voix-au-chapitre/?wpdmdl=895&refresh=5ed60ce0c96701591086304>

³ <https://www.femmes-plurielles.be/les-femmes-des-navetteuses-comme-les-autres/>

Femmes et ville, genre et mobilité,... : diverses analyses, initiatives, outils de sensibilisation et stratégies de mise en œuvre fleurissent ces dernières années, à l'initiative d'associations ou de services publics⁴. Sur la question urbanistique, tant que les plans seront pensés par des hommes urbanistes, ingénieurs, architectes, éloignés d'une vision systémique de l'utilisation des espaces, la préoccupation ne sera pas à une réflexion sur le genre et risque de s'appuyer davantage sur la prouesse technologique. De même, les communes wallonnes ne comptent généralement qu'1/3 de conseillères communales et d'échevines, avec rarement la mobilité et l'urbanisme comme attributions⁵.

Des noms de rue au féminin ?

Nous revenons ici à la question du point de vue situé cher aux féministes : le point de vue duquel on parle, duquel sont produits et transmis les savoirs, duquel est pensée l'organisation d'une société.

« Les femmes ont besoin d'être représentées dans l'espace public, que d'autres femmes y soient rendues visibles : donner des noms de femmes aux rues et aux places est un premier pas, la présence de toilettes publiques propres en est un autre. Des espaces polyvalents pour permettre un choix des activités à y mener peuvent aussi être pensés pour sortir des stéréotypes et des clivages (sortir du terrain de basket pour les adolescents et de la plaine de jeux pour les mères de famille). En tout cas, **réfléchir l'aménagement avec les femmes.** »⁶

Le réseau déFaire Genre à Louvain-la-Neuve⁷, actif entre 2015 et 2019, avait déjà relevé plusieurs constats.

Les rues portant des noms de personnes sont au nombre de 87 : 6 sont des personnages féminins, dont 2 religieuses Sainte Gertrude, Marie d'Oignies, et 2 écrivains, Marie Gevers et Marguerite Yourcenar. Parmi 18 noms de métiers, aucun n'est féminisé : même le métier des « dinandières » exercé surtout par des femmes est masculinisé « passage des dinandiers ». Seul le « sentier des ménagères » évoque une condition féminine. Aucun personnage LBGTQIA+ ni subversif, même

⁴ Muriel Sacco, David Paternotte, *PARTAGER LA VILLE, Genre et espace public en Belgique francophone*, Academia, EME Editions, 2018 ; <http://www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf> ; <https://femmesetvilles.org/fr/> ; <http://www.viefeminine.be/spip.php?article2280> ; <https://www.arau.org/la-ville-pour-les-femmes-la-ville-par-les-femmes/> ; <http://www.genre-et-ville.org/> ; <https://www.ulb.be/fr/programme/2019-genr-d402> ;

<https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2019-genre-espaces-publics.pdf>
⁵ <http://synergie-wallonie.org/wp-content/uploads/2018/02/SW-La-r%C3%A9partition-femmes-hommes-en-politique-Version-finale.pdf>

⁶ <https://www.corps-ecrits.be/download/les-femmes-ont-elles-vraiment-le-droit-de-disposer-de-leur-corps/?wpdmdl=3271&refresh=5f3e6d96b8bcc1597926806>

⁷ <https://www.corps-ecrits.be/download/questions-de-genre-a-louvain-la-neuve/?wpdmdl=1072&refresh=5ed6170b626741591088907>

dans des quartiers plus récents comme Bruyères 2. Nous pourrions dire la même chose des noms des auditoriums.

Or, la publication du décret relatif à la féminisation des noms de métier date de 1993, et Louvain-la-Neuve est une des deux villes les plus jeunes d'Europe, née en outre à une époque contestataire. Aujourd'hui, on trouve plus de 50% d'étudiantes sur les bancs des facultés (toutes facultés confondues). Des femmes ont été actives dans la création de l'université et de certaines associations implantées sur le territoire, comme Hélène Morren, Simone Oleffe ou Christiane de Wan.

Malgré un travail volontaire sur la mémoire collective réalisé par la Fondation wallonne⁸, dont les femmes sont trop souvent absentes, l'invisibilité se poursuit, à Louvain-la-Neuve comme ailleurs, il est nécessaire d'en prendre conscience.

Ces différents constats nous ont amené à mettre en place une marche antisexiste : une visite guidée des invisibles⁹, en partenariat avec Laïcité Brabant wallon et la Maison Arc-en-Ciel, dans le cadre de la semaine Kaléidoscope organisée par Laïcité Brabant wallon.

Quelques pas vers une meilleure reconnaissance

Récemment, une nouvelle passerelle a été inaugurée et a été nommée volontairement d'un nom de femme : « Chemin Marguerite Lefèvre, pour honorer la mémoire de la géographe et première femme nommée professeure ordinaire à l'UCL en 1960 »¹⁰.

Des femmes ont été reconnues comme Docteur honoris causa par l'UCL.

Vu l'obligation des universités à intégrer une politique de genre depuis 2011, l'UCL a pris différentes mesures concernant le personnel tout d'abord, puis ensuite est paru un guide d'écriture inclusive¹¹.

L'université a engagé une conseillère genre au rectorat, accueille le Master interuniversitaire en études de genre et reconnaît le prénom social des personnes trans.

En 2019, elle a mené dès la rentrée académique une campagne, Together, sur le harcèlement sexuel, a mis en place un « dispositif qui s'adresse également aux victimes ou témoins d'actes de violence physique et/ou psychique, d'atteinte à l'intégrité physique et/ou sexuelle, de

⁸ <http://www.fondationwallonne.org/publications/dossiers-pedagogiques/dp1-noms-de-rue-de-louvain-la-neuve>

⁹ Elle aurait dû avoir lieu le 21 avril 2020 et fut annulée pour cause du confinement.

¹⁰ <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/presse/actualites/une-passerelle-ucl-pour-creer-des-ponts-entre-les-quartiers-a-lln.html>

¹¹ https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-arec/marie/GUIDE-GENRE_COM_12P_CHARTE_2019_WEB.pdf

harcèlement moral, de sexisme ou de discrimination. » tout en proposant d'autres ressources que ses services internes¹².

Une femme bourgmestre : moins de rapports de pouvoir ?

Seul l'avenir nous le dira... À Ottignies-Louvain-la-Neuve, Julie Chantry est bourgmestre depuis 2018. En moyenne, à ces dernières élections, le profil type du bourgmestre est un homme, la cinquantaine, en fonction depuis une dizaine d'années. Seules 18% de femmes ont été nommées bourgmestre, malgré une nouvelle règle de parité selon le système de la tirette et la progression de femmes élues qui en découle (38,6% en Wallonie) : pas encore assez d'électeurs et d'électrices qui leur font confiance ? Têtes de liste majoritairement masculines ? Difficulté pour les femmes à s'imposer ? Sans doute un mélange de tout cela. Ottignies-Louvain-la-Neuve fait partie de la minorité, bien que la répartition au niveau du collège et du conseil entre dans les statistiques majoritaires (1/3).

Néanmoins, il s'agit comme partout de revoir la structure et les règles. Un conseil communal ne fait pas exception en tant que lieu où s'exerce le pouvoir : toute prise de parole est jaugée par rapport à un point de vue dominant. Selon une membre du nouveau parti Kayoux¹³, la parole des femmes est ainsi souvent dénigrée, ne fût-ce que par le non verbal. Les humiliations et intimidations ne sont pas en reste comme stratégies de déstabilisation : ricanements, sous-entendus, allusions à la vie privée, insultes genrées (hystérique, harpie,...) et autres phrases condescendantes du style « vous êtes mignonne » adressées à une femme plus jeune... Une manière de « remettre les femmes à leur place » et de maintenir l'ordre patriarcal dans lequel « on a toujours fonctionné », de fermer le débat. Ce n'est d'ailleurs l'apanage d'aucun parti, tout comme le continuum des violences qui s'exerce dans toutes les couches sociales, de l'espace privé à l'espace public.

Se perpétue également une tradition de prise de parole inégale entre anciens et nouveaux, les « ténors » et les autres, entre hommes et femmes, pour autant que les femmes prennent la parole.

Depuis 72 ans que les femmes ont le droit de vote, il reste encore du chemin pour l'égalité des chances dans la vie publique, à commencer par le regard des hommes sur les femmes politiques et la remise en question d'un fonctionnement du pouvoir qui reproduit les rapports de domination.

Pour un véritable accès des femmes dans l'espace publics et une meilleure participation des femmes à la vie sociale et politique, nous avons vu que les modèles sont importants, la visibilité

¹² <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/egalite/ressources-externes.html>

¹³ <https://kayoux.be/>

au féminin. Il est aussi essentiel de tenir compte et d'améliorer la répartition des temps de vie (travail, ménage, famille, loisirs, participation citoyenne) qui reste toujours inégale et constitue donc un frein à la participation des femmes à un changement de société.